



département
Haute-Vienne

Pôle ressources
Direction des ressources humaines
Affaire suivie par : Corinne COUCKE
Tel : 05.44.00.11.91
Fax : 05.44.00.12.95
PRI DRH/Sec1 20191791J3958

Monsieur Philippe LAVERGNE
Secrétaire syndicale CGT

Limoges, le 21 OCT. 2019

Monsieur le Secrétaire,

Le 3 septembre dernier, j'adressais une lettre aux agents du Conseil départemental dans laquelle je faisais état de nos échanges sur la mise en place des 1 607 heures et de mes propositions de contrepartie financière. J'ai indiqué alors que j'avais conscience du besoin de reconnaissance des agents et des attentes fortes qui pouvaient s'exprimer en matière d'avancées sociales à leur attention.

A l'occasion du Comité technique du 1^{er} octobre 2019, je vous ai confirmé les termes de cette démarche. J'évoquais également ma volonté de poursuivre ce dialogue avec les représentants du personnel dans le cadre d'un agenda social qui aurait pour vocation de recenser les avancées sociales ayant déjà été mises en œuvre et celles que j'envisage pour les prochaines années. De même, j'ai rappelé l'intérêt que tous, élus départementaux, organisations syndicales et personnels, nous avons à maintenir le plus longtemps possible un service public de proximité et de qualité.

Dans cet esprit, je vous invite à me faire part de vos propositions. Afin d'alimenter les pistes de travail pour la formalisation de cet agenda social que je vous présenterai en Comité technique début 2020, un retour de votre part est souhaité d'ici le 4 novembre prochain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil départemental

Jean-Claude LEBLOIS